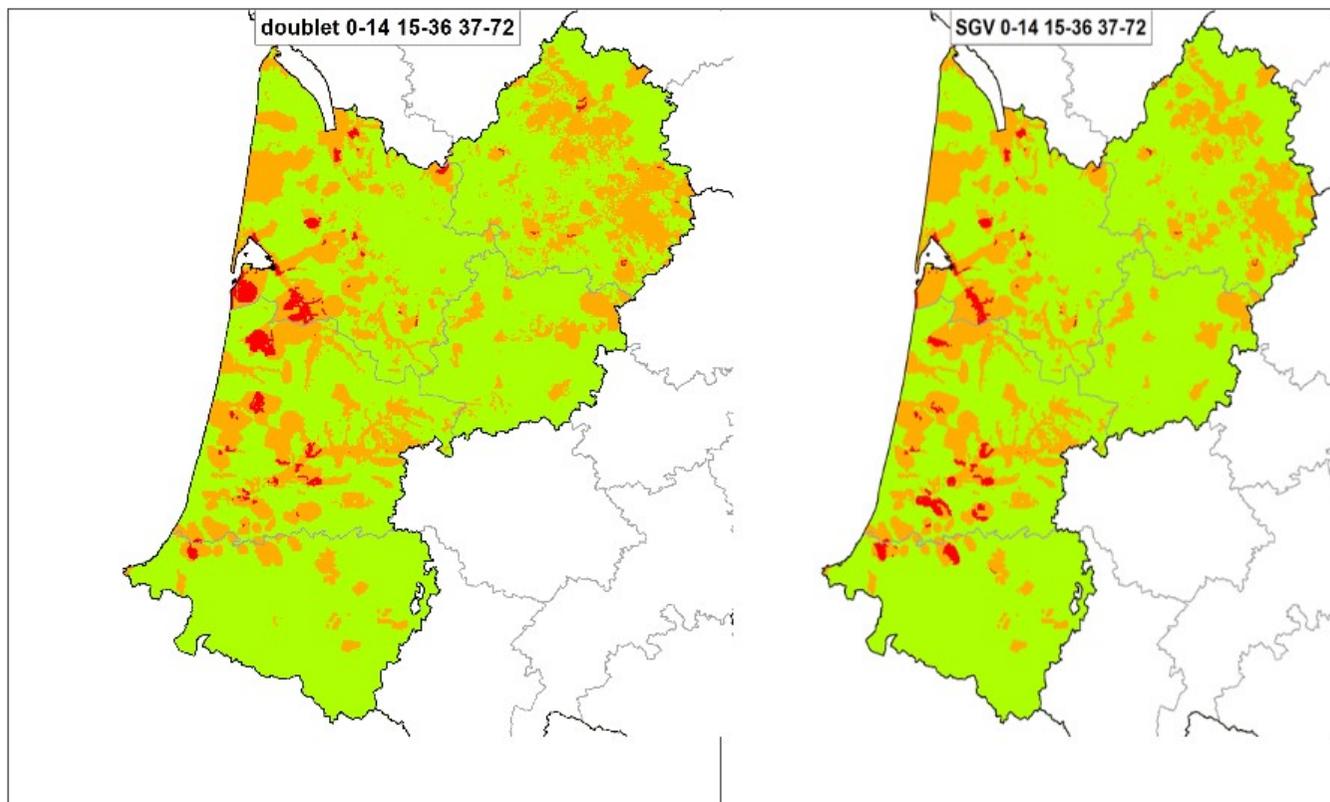


Cartographie GMI ex Aquitaine

Cartes 2015

Extrait de la Cartographie Nationale des zones réglementaires relative à la Géothermie de « minime importance »

Cette cartographie des zones réglementaires s'appuie sur 9 phénomènes pouvant perturber des projets de géothermie. Une carte a été réalisée à l'échelle nationale. Celle-ci prend en compte l'ensemble des phénomènes sur les 200 premiers mètres du sous-sol.

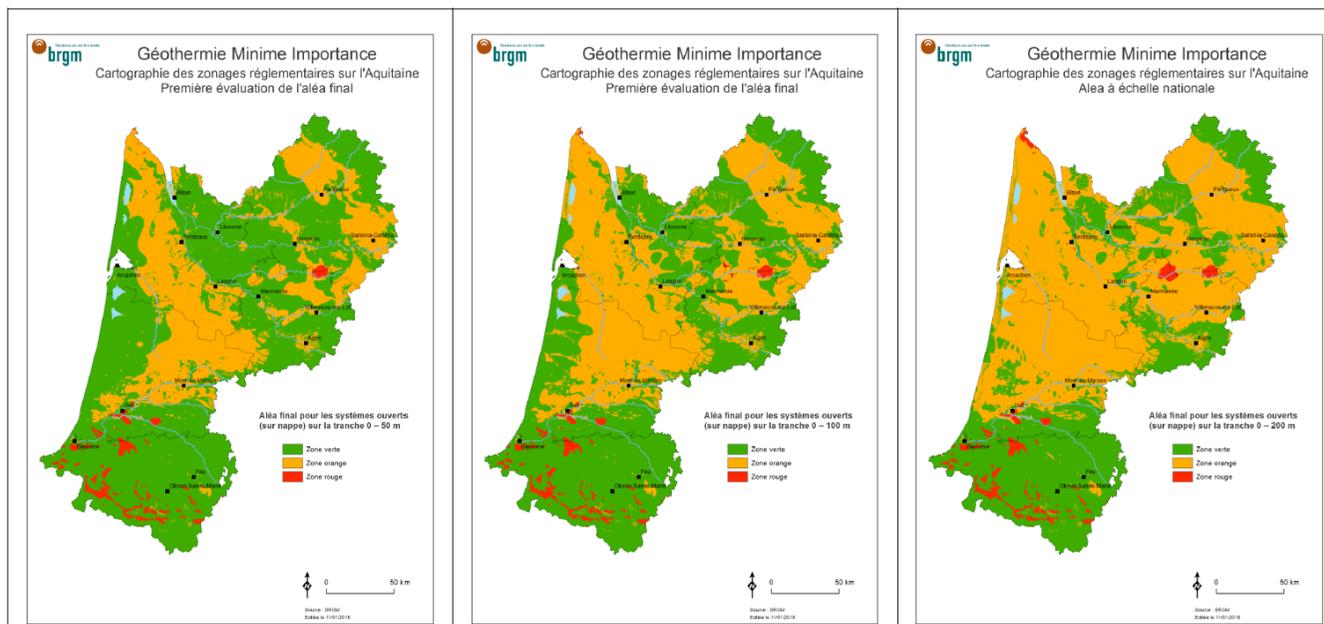


Échangeurs ouverts

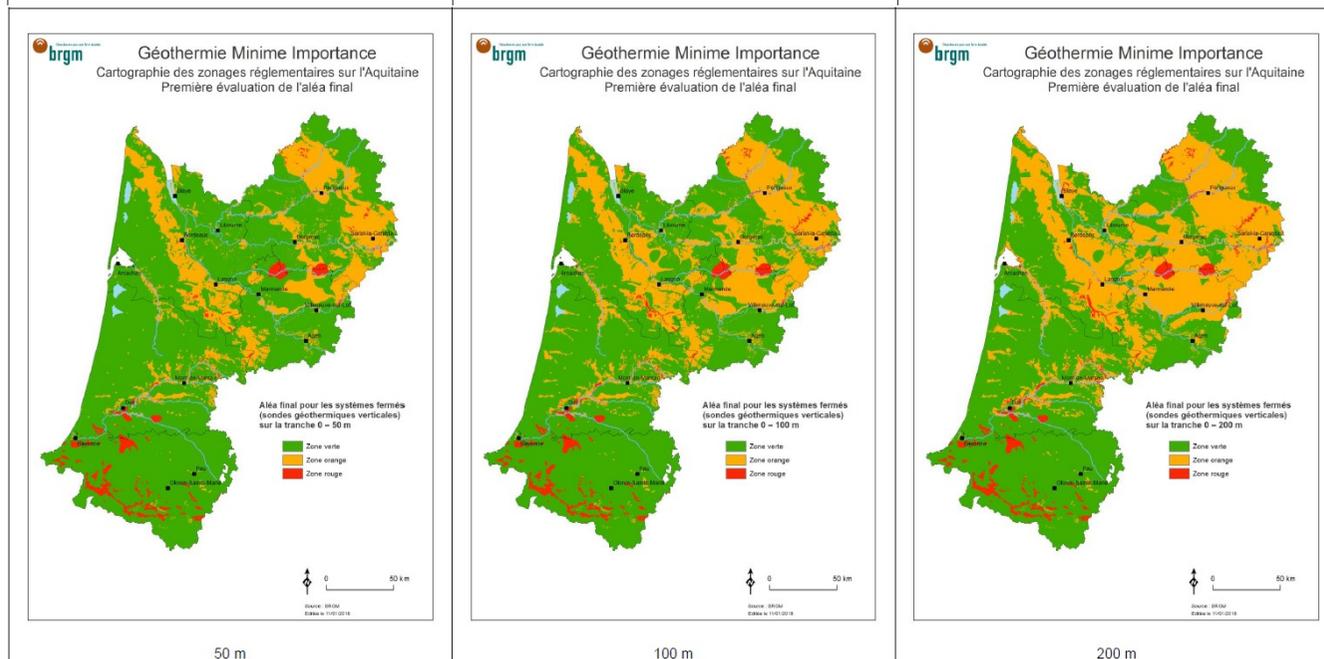
Échangeurs fermés

Cartes 2021

Échangeurs ouverts



Échangeurs fermés



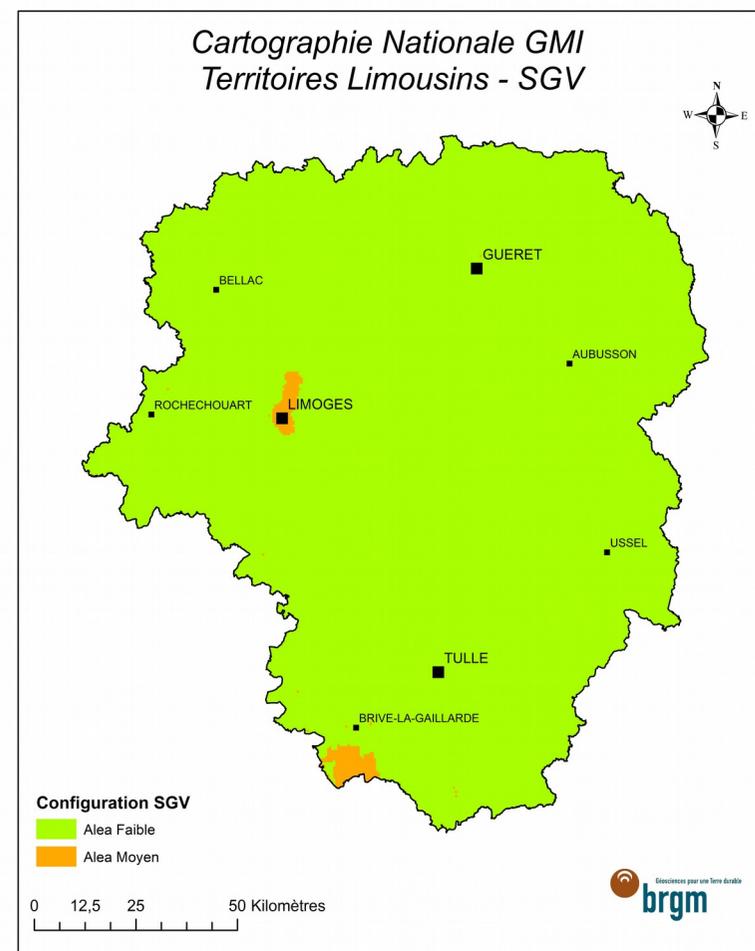
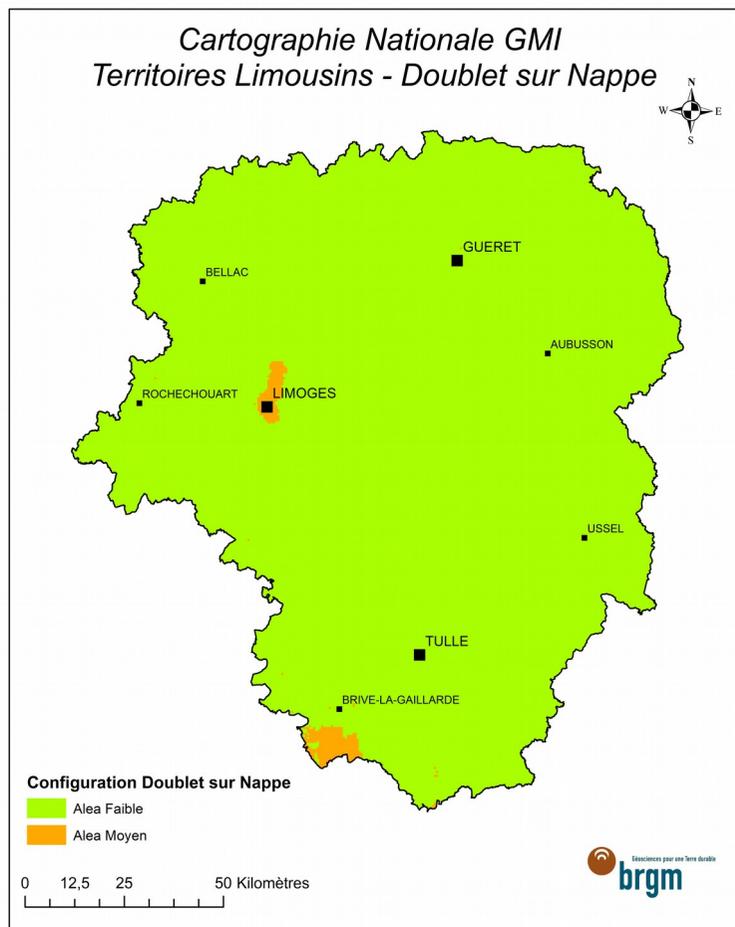
50 m

100 m

200 m

Cartographie GMI ex Limousin

Cartes 2015



Cartes 2021

Échangeurs ouverts

Cartographie des zonages réglementaires liés à la Géothermie de Minime Importance sur le Limousin
Aléa final pour les échangeurs géothermiques ouverts

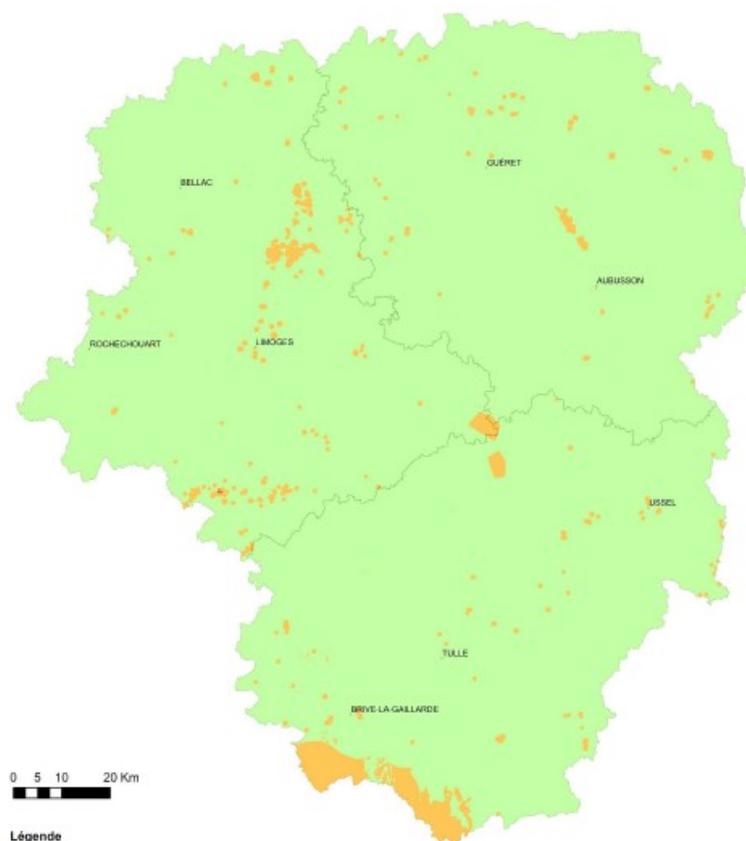


Légende

- < 14 : zones où les activités géothermiques de minime importance ne présentent pas de dangers et inconvénients graves
- [14 ; 42] : zones où les activités de GMI ne présentent pas de dangers et inconvénients graves et dans lesquelles est exigée la production de l'attestation prévue à l'article 22-2 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié

Échangeurs fermés

Cartographie des zonages réglementaires liés à la Géothermie de Minime Importance sur le Limousin
Aléa final pour les sondes géothermiques verticales



Légende

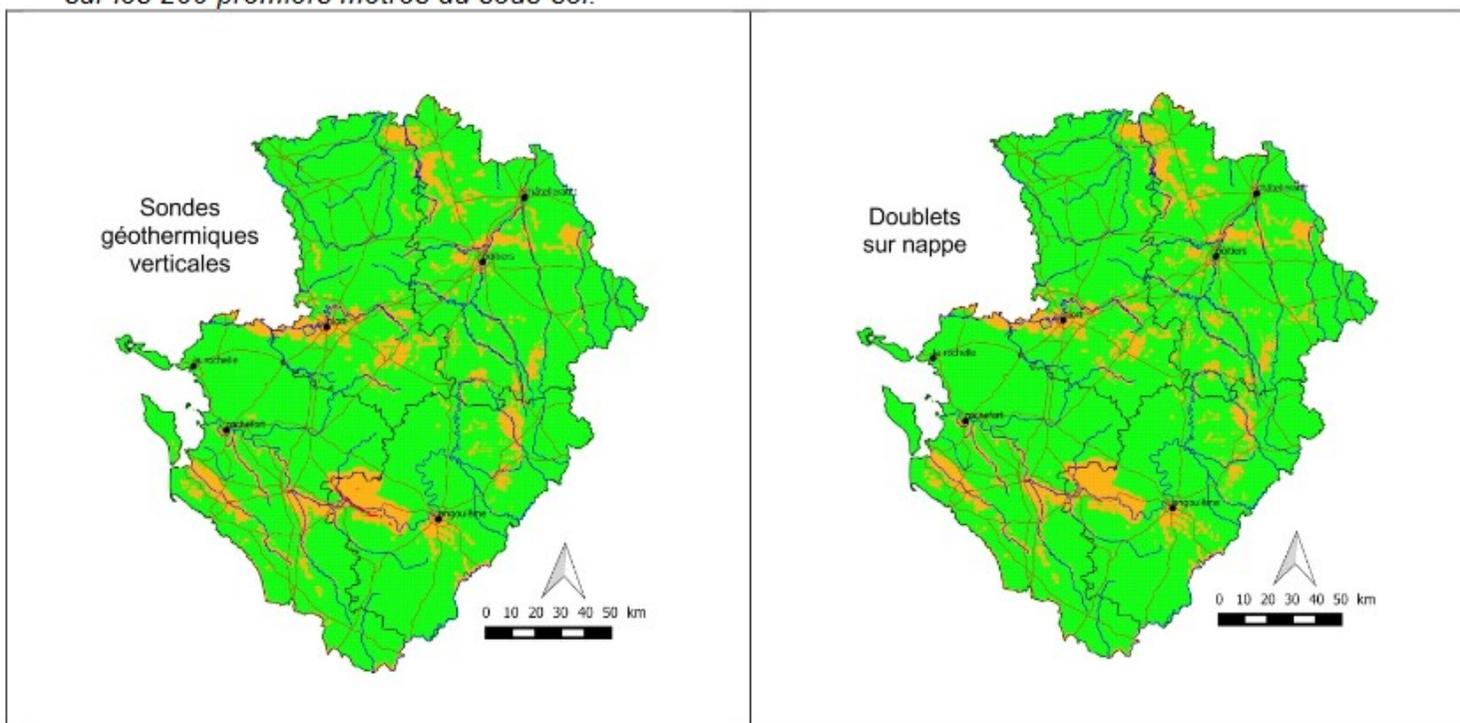
- < 14 : zones où les activités géothermiques de minime importance ne présentent pas de dangers et inconvénients graves
- [14 ; 42] : zones où les activités de GMI ne présentent pas de dangers et inconvénients graves et dans lesquelles est exigée la production de l'attestation prévue à l'article 22-2 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié
- >42 : zones où la réalisation d'ouvrages de géothermie présentent des dangers et inconvénients graves et ne pouvant bénéficier du régime de la minime importance

Cartographie GMI ex-Poitou-Charentes

Cartes 2015

Extrait de la Cartographie Nationale des zones réglementaires relative à la Géothermie de « minime importance »

Cette cartographie des zones réglementaires s'appuie sur 9 phénomènes pouvant perturber des projets de géothermie. Une carte a été réalisée à l'échelle nationale. Celle-ci prend en compte l'ensemble des phénomènes sur les 200 premiers mètres du sous-sol.

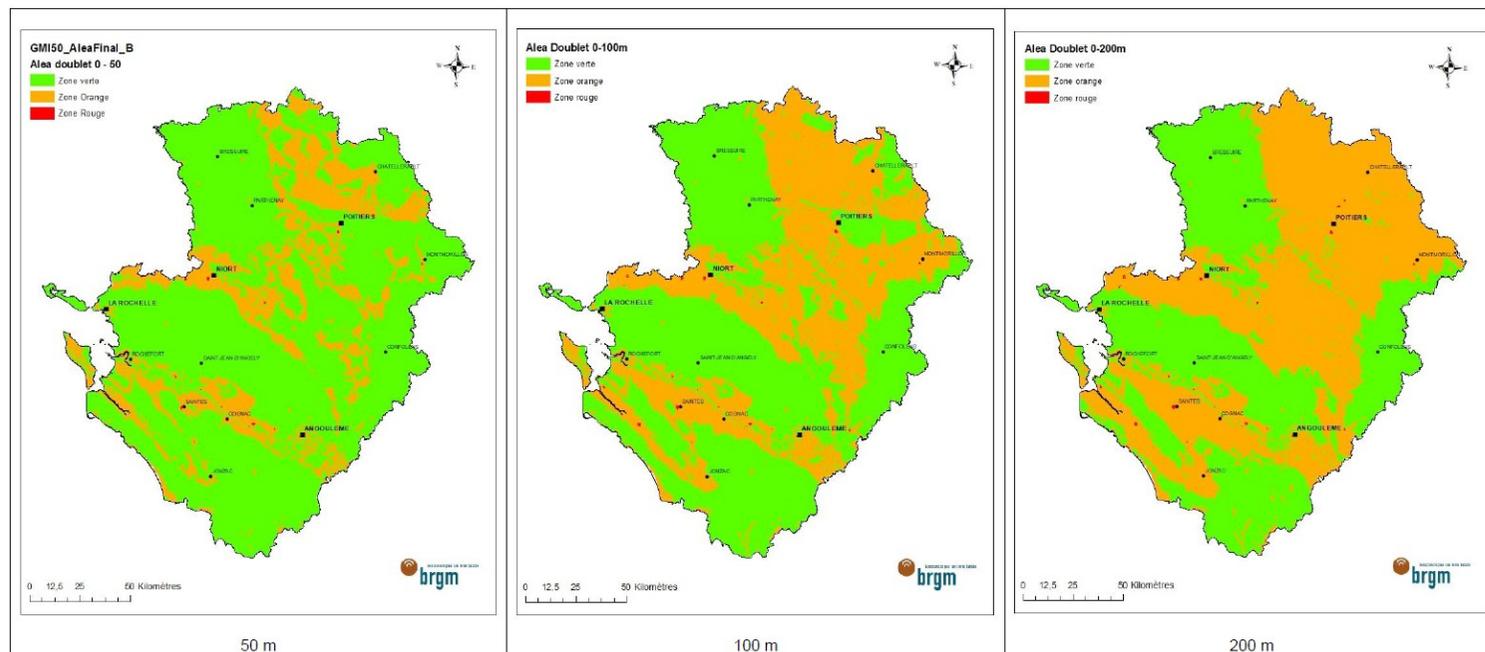


Échangeurs fermés

Échangeurs ouverts

Cartes 2021

Échangeurs ouverts



Échangeurs fermés

